

Numéro 221

Le journal de la section SUD Inetum de Solidaires Informatique

MAI 2024

Nos réseaux



Sommaire

Comité salaires Comité des miettes	1
Cash Must Flow ¹	2
Acquisition de congés payés durant les arrêts maladies... Victoire syndicale!	2-3
Les stagiaires mangent aussi !	4
Cycle de rencontres interprofessionnels sur IA ..	5
Interview adhérent : Le secrétaire du CSEC	6
...les brèves.	7
1er Mai retour en images	8

REUNION EN LIGNE

Mardi 28 mai 2024

de 17h30 à 19h :

La sanction disciplinaire

Venez partager un moment d'échange pour discuter.

Réunion en ligne sur

<https://meet.solidaireinformatique.org/sudinetum-reunion-en-ligne>



Comité salaires : Comité des miettes !

Une fois de plus les comités salaires ont rendu leur verdict et pour beaucoup d'entre nous, c'est la douche froide : rien ou si peu par rapport à ce que nous avons demandé. L'inflation se poursuit, tout augmente, même les prix auxquels nous sommes facturés aux clients, tout, sauf nos salaires qui n'en finissent plus de stagner.

On le sait, bien souvent, les augmentations se font à la tête du client, on nous préfère docile et soumis, prêts à accepter l'inacceptable pour soi-même et ses collègues, ne pas faire de vague pour obtenir un peu des miettes qui tombent de la table. Faire son travail correctement et de façon professionnelle ne suffit plus. L'augmentation individuelle à la main du management est la dernière carotte qui fait tenir l'édifice fragile de la direction, bâti sur la contrainte et la crainte, plus que sur le collectif et l'intérêt pour le travail.

Solidaire Informatique se bat pour :

Plus de clarté dans les critères d'attribution et dans les process de demande et de validation des augmentations annuelles.

Des augmentations collectives, sans discrimination afin de compenser la hausse du coût de la vie depuis plusieurs années.

inetum augmente ses tarifs, inetum se porte très bien : Augmentations pour toutes et tous !





Une note de la direction financière sur l'intranet indique les nouvelles modalités de déclaration du temps de travail.

Sous prétexte de "garantir une gestion saine et efficace", on nous demande, une fois de plus, de déclarer nos temps de plus en plus tôt.

Par le jeu des validations en cascade dans les différents outils et par les différents étages du management, certains se voient même demandés de remplir leurs CRA dès les premiers jours du mois.

Une situation qui pèse bien sûr sur les salarié.es

Une fois le mois déclaré, chaque modification entraîne son lot de demandes et de réponses afin de réouvrir telle ou telle déclaration dans les outils de reporting. On ajoute des outils les uns sur les autres, on avance de plus en plus dans le mois ce qui n'a plus rien d'un "compte-rendu". Voilà un bel exemple de ces polluants qui viennent encore peser sur notre charge de travail et notre charge mentale.



Cela fait plusieurs mois, et même des années, qu'entre les changements plus ou moins heureux de logiciel, de réorganisation et de mise en tension des équipes de gestion, l'activité connaît une véritable crise.

Pour INETUM, "Garantir une gestion saine et efficace" rime avec "faire toujours plus pour toujours moins" et si possible sur le dos des salarié.es car les seuls qui profiteront de "cette gestion saine et efficace" ce sont les actionnaires.

¹ L'argent coule à flots

Acquisition de congés durant les arrêts maladie: Victoire syndicale !

Grâce à un combat mené par la **CGT**, la Cour de cassation est venue reconnaître en septembre 2023 l'application du droit de l'Union européenne qui veut que la.le salarié.e ait droit à des congés payés en arrêt maladie, même d'origine non professionnelle.

Le législateur s'est donc plié à la décision de la cour de justice européenne et la cour de cassation en modifiant les dispositions de l'article **L. 3141-5 du code du travail**, qui viennent d'entrer en vigueur **le 24 avril 2024**.

En arrêt de travail pour origine non professionnelle, la.le salarié.e acquiert désormais 2 jours de congés payés par mois dans la limite de 24 jours par an.

Lorsqu'un.e salarié.e est dans l'impossibilité de poser ses congés du fait de son arrêt maladie, il bénéficie d'une période de 15 mois pour les reporter. L'employeur est tenu, le mois de la reprise, d'informer les salarié.es du nombre de congés dont ils disposent et la date jusqu'à laquelle ces jours de congés peuvent être pris.

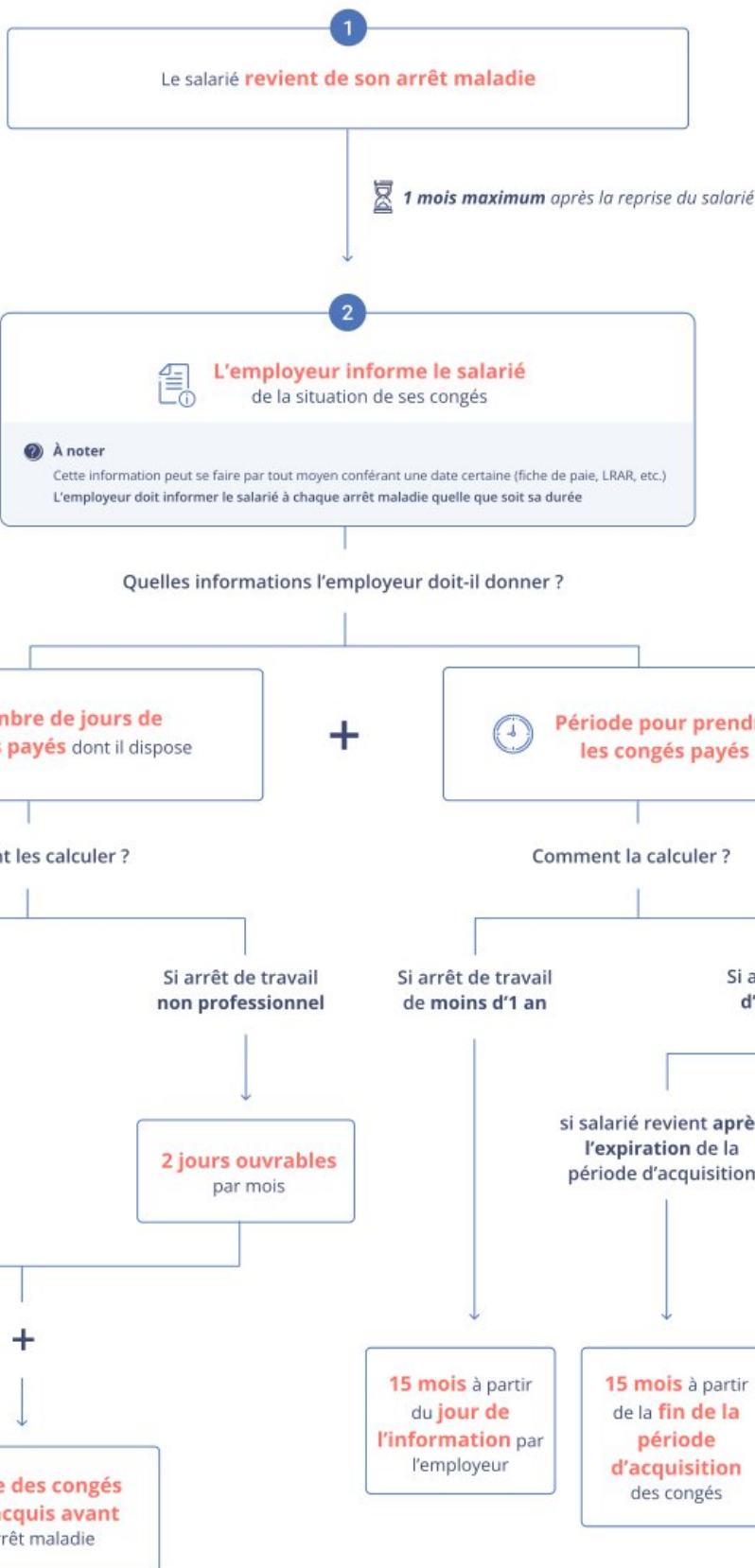
Important : La loi permet de réclamer ses droits acquis entre 2009 et le 24 avril 2024.

Ce droit ne donne pas lieu en principe à la prise de congés mais à une indemnité compensatrice.

La régularisation doit être demandée dans un délai de 2 ans à partir de la loi. La régularisation doit être demandée avant avril 2026.

Enfin, pour les salarié.es dont le contrat de travail a pris fin avant l'entrée en application de la loi, la rétroactivité est fixée à 3 ans.

La direction s'est engagée à régulariser la situation de tou.s.tes les salarié.es concerné.e.s., Solidaires Informatique sera vigilant sur sa réelle mise en oeuvre.



Un accord d'entreprise ou une convention collective de branche peut fixer une période de report plus longue.

Les stagiaires mangent aussi!

Des tickets restaurant pour tous les stagiaires

L'article L123-13 du code de l'éducation indique que les stagiaires ont droit au restaurant d'entreprise ou aux tickets restaurant dans les mêmes conditions que les salarié.es. Lorsque le stage n'est pas rémunéré, c'est à l'employeur de payer l'intégralité du titre-restaurant, mais l'exonération de charges peut tout de même s'appliquer.

Malheureusement cette disposition ne s'impose pas de manière automatique, Inetum comptant sur le manque d'information légale et d'esprit revendicatif des jeunes en formation . Les élu.es Solidaires Informatique ont été à plusieurs reprises obligé.es d'intervenir pour faire valoir ce droit important pour des étudiant.es aux revenus limités.

Vous connaissez un.e stagiaire ? Rappelez-lui ses droits ou dites lui de nous contacter !

GUIDE DES DROITS DES STAGIAIRES



Pour en savoir plus :

[Le guide des stagiaires Solidaires Étudiant.e.s](#)

TRANSPHOBIE
AU TRAVAIL
EMPLOYEUR RESPONSABLE

FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Se regrouper,
agir au travail,
changer
la société



Cycle de Rencontres interprofessionnelles sur l'IA

Solidaires Informatique se mobilise pour mener une large réflexion sur l'utilisation et les conséquences de l'intelligence artificielle dans les entreprises. Si le sujet est brûlant parmi les informaticiens, entre ceux qui développent ces machines à apprendre, ceux qui l'utilisent avec enthousiasme et ceux qui craignent sur la pérennité de leur emploi ou leur difficulté d'adaptation à ces nouvelles technologies.

Regardons les choses en face, la transformation est profonde et déjà des impacts délétères émergent : suppression d'emplois, changement des métiers et obsolescence accélérée des compétences, précarisation de l'emploi, déshumanisation du travail, augmentation des cadences, ...

Les salarié.es d'Onclusive sont aujourd'hui menacé.es depuis que l'entreprise a décidé de supprimer des centaines d'emplois pour les remplacer par l'utilisation massive de l'intelligence artificielle qui serait "entraînée" par des salarié.es sous-payé.es à Madagascar. La section Solidaires Informatique mène le combat contre les plans sociaux en cours par la grève et les recours juridiques. (cf Article du tract d'Avril "Les Petites Mains")

Solidaires Informatique est ainsi à l'origine d'un Cycle de rencontres interprofessionnelles qui ont lieu dans les locaux de l'Union Syndicale Solidaires.

Ces débats riches en échanges et en expériences sont visibles en live sur notre chaîne **Twitch (@Solidaires_info)** et publiés sur notre chaîne **Youtube (@solidairesinformatique)**.

A ce jour deux débats ont été menés :

- "INTELLIGENCE ARTIFICIELLE: quels impacts sur les organisations et l'emploi ?"

Plusieurs invités ont eu l'occasion de présenter les enjeux de l'IA sur leur secteur : Eric Barbier (SNJ) - Habib El Kettani (Solidaires Informatique ONCLUSIVE) - Alexandre Philipponneau (Cabinet d'avocat METALAW) - Antonio Casilli (Sociologue) - Baptiste Delmas (Enseignant Chercheur Juriste):

<https://www.youtube.com/watch?v=ErFOM7OJ8zk>

- "IA, données, travail : quels droits pour les travailleur-euses ?"

Avec la présence de Marie Vairon (Sud PTT) - Florent (Solidaires Informatique) - Thomas Le Bonniec (doctorant en sociologie) - Mickaëlle Lantin Mallet (sociologue SSCT CEDAET)

Malheureusement, pour des raisons techniques, la vidéo de cette conférence n'est pas disponible.



Interview Adhérent : Le secrétaire du CSE central

Aujourd'hui, notre adhérent du mois est le secrétaire du CSE central, Christophe Schmeltzer.

Bonjour Christophe, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je suis ingénieur d'études chez Inetum, rattaché au site de Metz. Depuis un peu plus de 10 ans, je suis en clientèle chez ArcelorMittal, où je développe et maintiens des applications.

Quand et pourquoi t'es-tu syndiqué.e ?

Je me suis syndiqué très récemment, en 2023. Mon parcours est un peu particulier. J'ai été élu au CE (Comité d'Entreprise) en 2005 sur une liste sans étiquette. J'ai été représentant au CCE (Comité Central d'Entreprise). C'est là que j'ai rencontré des élus de Solidaires Informatique. Je suis devenu sympathisant de Solidaires Informatique, et en 2009 je me suis présenté sur leur liste.

Je ne me suis pas syndiqué, car j'ai constaté beaucoup de rivalités entre les syndicats. Et il me semblait que le fait de ne pas être syndiqué me permettait de discuter avec tout le monde et de faire accepter mes idées plus facilement.

J'ai fait le pas en 2023 quand le trésorier du CSE Inetum Est, qui était également le DS Solidaires Informatique, a pris sa retraite. Il fallait quelqu'un pour le remplacer. Je me suis syndiqué à Solidaires Informatique.

Je suis le Secrétaire du CSE Est.

Pourquoi as-tu choisi Solidaires Informatique ?

Dès le départ, je me suis bien entendu avec les élu.es de Solidaires Informatique. J'ai eu beaucoup plus d'affinité avec eux qu'avec les autres syndicats, parce que les élu.es Solidaires Informatique sont dans la discussion et la construction positive. Ils réussissent toujours à discuter pour faire avancer les sujets, et faire progresser la situation en faveur des salarié.es.



Quelles sont tes activités au syndicat ?

Depuis les élections de février 2024, je suis secrétaire du **CSEC** (Comité Social et Economique Central). J'ai été élu au CSE d'Inetum Est, et représentant au CSEC, puis désigné secrétaire du CSEC (la désignation se fait par un vote de tous les élu.es au CSEC).

C'était inattendu, car lors du précédent mandat, les autres syndicats s'étaient organisés pour ne pas désigner un élu Solidaires Informatique au poste de Secrétaire et avaient écarté Solidaires Informatique de la plupart des commissions. Mais cette fois-ci, ils ont joué le jeu, et le secrétaire du CSEC est un élu Solidaires Informatique.

Que t'a apporté ton investissement syndical ?

Mon investissement syndical m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement d'Inetum. Il m'a permis de prendre conscience de la nécessité d'avoir à nos côtés des syndicats forts. J'ai vu l'attitude de la direction de l'entreprise, qui cherche plus à favoriser ses actionnaires qu'à traiter correctement ses employés. J'ai constaté comment les salarié.es se faisaient écraser si les syndicats, et surtout Solidaires, n'étaient pas là pour les défendre.

Que dirais-tu à des salariés d'Inetum qui hésiteraient à se syndiquer ?

Je comprends leur hésitation, car les managers nous dissuadent de le faire, et nous mettent des bâtons dans les roues quand nous sommes élu.es. Mais on peut être syndiqué sans être élu. Et il est tout à fait possible de concilier ses activités syndicales avec ses obligations professionnelles.

L'engagement syndical est essentiel aujourd'hui, surtout depuis le rachat par Bain Capital, qui s'est fait par un mécanisme de LBO (Leverage buy-out, ou rachat avec effet de levier).

Pour quelles raisons leur recommanderais-tu Solidaires Informatique ?

Ce sont des gens sympathiques, avec lesquels il est facile de s'entendre. Ce sont des personnes avec une grande richesse humaine et culturelle. La présence de Solidaires Informatique a été déterminante pendant la crise sanitaire. Ils ont vraiment été à l'écoute et au service des salarié.es. Je n'ai pas vu une telle bienveillance chez les autres syndicats.



...les brèves...

SOFTWARE : Les chaises musicales ... la musique ne s'arrête pas !

Établissement de Lyon: La direction nous a confirmé, de façon officieuse, que les salariés Software présents au 4e étage vont être déplacés au 5e étage afin d'accueillir les salarié.es restants dans le bâtiment O'Saone !

Établissement de Toulouse: Les 21 salarié.es Software vont devoir faire leurs valises. Ils seront désormais rattaché.es à l'établissement de Saint-Ouen (IDF) et dépendront de l'inspection de la médecine du travail de ce périmètre.

Ces derniers auront le choix entre deux options :

- le 100 % télétravail avec une indemnité de 52 euros par mois et une prime d'installation de 200 euros,
- de bénéficier d'un espace de co-working.

SUD OUEST : Pas de bretelles à vos sacs

Cela fait depuis quelques mois que les élu.es Sud-Ouest demandent à ce que les salarié.es qui se rendent sur leur lieu de travail en transport en commun ou à vélo puissent être doté.es d'un sac à dos pour le transport de leur PC. Alors que jusqu'ici, nos interlocuteurs ne semblaient pas fermés à cette demande, la réponse est arrivée sous la forme d'un laconique : "Ce n'est pas l'équipement de base et il n'est pas prévu d'évolution de ce dernier".

Décidément, l'heure est aux économies, même les plus petites!

IDF : Licenciements délirants toujours et encore !

Une salariée a été licenciée par Inetum pour le motif suivant : "Manque de motivation"

Oui il faut le relire plusieurs fois pour y croire. Solidaires Informatique Inetum a accompagné cette salariée au tribunal des prud'hommes où la direction d'INETUM, munie de ce motif grossier et intenable, a bien été obligée de prendre l'option d'une conciliation avec une indemnisation financière .

On pourrait rire du motif, mais ce sont chaque mois des dizaines de salarié.e.s qui sont convoqués sous des prétextes plus ou moins bien ficelés et cela pour se débarrasser de celles et ceux qui relèvent un peu trop la tête, ceux pour lesquels on tarde un peu à retrouver une mission, ceux qui seraient trop agé.es ou autre... **Ne restez pas isolé.es, ensemble on peut se défendre contre ces manœuvres grossières !**

IDF : Trop c'est trop ...un budget d'équipement qui explose !

Après les élections professionnelles, certains élu.es du CSE IDF envisagent un montant de 6000 euros par élu afin de s'équiper pour mener à bien leur mission, ce glissement vers une telle dérive, en s'accordant des budgets de fonctionnement bien au-delà de ce qui est raisonnable, pose problème.

Ces dérives soulèveraient des questions cruciales quant à la gestion démocratique et éthique de certains syndicats dans le CSE.

Comment justifier une telle somme ?

Les élu.es Solidaires Informatique refusent et refuseront d'entrer dans cette dérive, et continueront à ne s'octroyer que le minimum nécessaire pour mener à bien leur mission.

Rappelons que le budget de fonctionnement est utile aux nombreuses missions dévolues au CSE, comme les expertises sur les conditions de travail et la santé des salarié.es et que l'utiliser généreusement pour le confort personnel de certains élus choque les élu.es Solidaires Informatique.

Vous souhaitez faire figurer des nouvelles de votre agence dans cette rubrique ? Contactez nous à contact@sudgfi.fr

**POUR AGIR FACE
À LA HIÉRARCHIE,
IL FAUT SE REGROUPER**



SYNDIQUE-TOI

Solidaires



1ER MAI, : Retour en images

LES travailleurs ET travailleuses toujours mobilisé.es

NANCY



BORDEAUX



DIJON



PARIS



RENNES



Vous pouvez compter sur les représentants du personnel Solidaires Informatique Inetum pour vous défendre.

Christophe SCHMELTZER (DS Est)	06 32 19 07 53	Pascal GUILLAUME (RS Ouest)	06 88 07 71 48
Vincent BRACCHETTI (DSC adj. France)	06 70 49 84 93	Anne OURY (DS Ouest)	06 30 49 67 67
Patrice BOUVET (DSC France)	06 09 59 74 87	Yasmina DJERRAR (DS Software)	06 67 22 12 06
Murielle TORRES RIVAS (Bureau)	06 83 63 28 20	Matthieu GOYET (DS Software)	06 51 63 33 99
Julien SCHIAVO (RSS Ile de France)	07 66 71 77 84	Bogdan LASCULESCU (DS Software)	06 51 09 87 25
Laure NETZ (DS Méditerranée)	06 09 34 78 20	Laure SOMMERIA (RS Software)	
Jean-Michel VALERS (DS Méditerranée)	06 62 14 25 48	Karima TOUZANI (RS Software)	
Patrick DEMAY (RS Nord)	06 19 15 40 66	Marc AUBERTIN (DS Rhône-Alpes)	06 70 40 47 88
Olivier LEFRANCQ (DS Nord)	06 19 87 58 97	Yann KERBIRIOU (DS Rhône-Alpes)	07 68 26 71 97
Guillaume MAHELLE (DS Nord)	07 77 39 30 46	Jean-Philippe CALVEL (DS Sud-Ouest)	06 83 44 63 12
Régis SCHAFFRAN (DS Nord)	06 52 06 49 98	Victor DO LACO TAVARES (RS Sud-Ouest)	
Franck AUGER (DS Ouest)	06 99 91 88 33	Malik RECOING (DS Sud-Ouest)	
Christophe BAUDRY (DS Ouest)	06 88 60 75 20	Aïcha SEDRINI (RS Sud-Ouest)	